

PRIX  
ART in the MEDIA 2007

—  
RÈGLEMENT



STICHTING | FONDATION

*de Maffarts*

## 1 Définition

En vue d'encourager une critique d'art de qualité, destinée à un large public, la Fondation de Moffarts a décidé de couronner à l'occasion d'une compétition bisannuelle trois commentaires critiques consacrés aux arts plastiques, parus dans les médias. Le jury, de composition internationale, prendra en compte dans son jugement le sérieux de l'information, la pertinence du jugement critique, la qualité du style et l'audience du sujet abordé.

Ces commentaires critiques seront couronnés par l'un des trois Prix institués par la Fondation:

- le Prix de la presse écrite et multimédia (tous les supports numériques sont pris en compte)
- le Prix de la presse audiovisuelle (radio et télévision)
- le Prix d'encouragement, plus spécialement destiné à récompenser une nouvelle initiative prise en matière de critique d'art dans l'un des deux domaines cités ci-dessus.

## 2 Les Candidatures

Sont prises en considération les candidatures concernant des sujets ayant un lien direct avec la promotion des arts plastiques dans le Benelux, en France, en Allemagne et au Royaume-Uni (artistes, œuvres, expositions, musées, etc.).

Les travaux doivent être signés du nom de leur auteur et avoir été diffusés ou publiés pour la première fois au cours de l'année 2007. Une copie de ces travaux doit être adressée au secrétariat de la Fondation, soit par courrier soit online, dans les délais requis. Il peut s'agir de copies d'originaux, d'un enregistrement numérique ou d'une transcription.

Les candidatures doivent comporter au moins trois contributions.

Un auteur ne peut présenter qu'une seule candidature, soit pour le Prix de la presse écrite et multimédia, soit pour le Prix de la presse audiovisuelle.

Les candidatures collectives ne peuvent être déposées que pour des travaux réalisés par maximum trois auteurs.

Les anciens lauréats ne peuvent pas présenter de nouvelle candidature dans les trois ans qui suivent la date d'attribution de leur Prix.

Les lauréats 2005 et 2006 sont Andrew Motion (The Guardian) et Thierry Genicot (RTBF-Radio).

### **Fiche de candidature et délais**

Les candidatures, accompagnées d'une fiche de candidature dûment complétée, doivent être transmises à la Fondation au plus tard le 12 septembre 2008, soit par courrier (Fondation de Moffarts, «ART in the MEDIA», Burggrachtstraat 20-21 à B-3560 Lummen), soit en utilisant le formulaire de candidature en ligne disponible sur [www.artdemoffarts.eu](http://www.artdemoffarts.eu).

### **Remarques**

Les travaux peuvent être présentés par les auteurs ou par leur rédaction. La Fondation de Moffarts se réserve le droit de conserver les travaux envoyés et de les reproduire, en tout ou partie, moyennant l'accord de l'auteur et du premier éditeur, dans l'une de ses publications, avec mention de la source.

## **3 Le Jury**

Les travaux sont jugés par un jury international composé de membres des associations ou institutions professionnelles liées aux médias, de personnalités académiques et de représentants de la Fondation de Moffarts.

Le jury, dont les membres seront désignés par la Fondation de Moffarts, sera convoqué à l'initiative de cette dernière.

Les membres du jury ne peuvent pas être candidats aux Prix.

Les cas d'application non prévus au règlement ainsi que les litiges éventuels seront tranchés par le jury.

Les décisions du jury sont sans appel.

Le jury désignera en toute indépendance les Prix «ART in the MEDIA».

#### 4 Les Prix

Chacun des trois Prix «ART in the MEDIA» s'élève à 2.500 EUR. Les Prix «ART in the MEDIA 2007» seront remis lors d'une cérémonie officielle organisée le 25 novembre 2008.

Si un lauréat ne peut être présent lors de la remise des Prix, il devra se faire représenter par une personne de son choix après en avoir informé le secrétariat de la Fondation, au minimum dix jours avant la cérémonie officielle. A défaut, le jury se réserve le droit d'attribuer le Prix au candidat classé à la seconde place.

Si l'un des Prix ne devait pas être attribué, il ne serait pas reporté à l'édition suivante.



STICHTING | FONDATION

*de Moffarts*

ART in the MEDIA

Burggrachtstraat 20-21

B - 3560 Lummen

Tél.: +32 (0)13 33 80 36 - Fax: +32 (0)13 67 44 07

[www.stichting-demoffarts.be](http://www.stichting-demoffarts.be)

Coordination: Renaud Gahide ([demoffarts@telenet.be](mailto:demoffarts@telenet.be))

PRIX  
ART in the MEDIA 2007

FICHE DE CANDIDATURE

**1. Prix de la presse écrite et multimédia**

Titres des contributions: \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Auteur(s): \_\_\_\_\_

Dates de parution: \_\_\_\_\_

Média: \_\_\_\_\_

Nombre d'articles: \_\_\_\_\_

**2. Prix de la presse audiovisuelle**

Titres des contributions: \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Auteur(s): \_\_\_\_\_

Dates de parution: \_\_\_\_\_

Média: \_\_\_\_\_

Nombre d'articles: \_\_\_\_\_

### 3. Informations pratiques

Adresse privée: \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Téléphone: \_\_\_\_\_

E-mail: \_\_\_\_\_

Remarques: \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_



STICHTING | FONDATION

*de Moffarts*

ART in the MEDIA

Burggrachtstraat 20-21

B - 3560 Lummen

Tél.: +32 (0)13 33 80 36 - Fax: +32 (0)13 67 44 07

[www.stichting-demoffarts.be](http://www.stichting-demoffarts.be)

Coordination: Renaud Gahide ([demoffarts@telenet.be](mailto:demoffarts@telenet.be))

Illustration de la couverture: © Katrien Caymax, *The sun stood still* (1995)